
Vue d'ensemble

Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, dans les fiches sectorielles et dans la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'unités légales **sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers**.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs (pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales). L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Sauf mention explicite d'une référence à la catégorie d'entreprise définie par la loi de Modernisation de l'économie et son décret d'application 2008-1354 du 18 décembre 2008, le terme d'entreprise désigne dès lors dans cet ouvrage des unités légales.

Le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers correspond dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) aux activités suivantes :

- industrie manufacturière, industrie extractives et autres (BE),
- construction (F),
- commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI),
- information et communication (J),
- activités immobilières (L),
- activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN),
- arts, spectacles et activités récréatives (R),
- autres activités de services (S) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Dans cette nouvelle édition des *Entreprises en France*, le champ a été étendu à davantage d'entrepreneurs individuels et de sociétés civiles immobilières qui appartiennent en grande partie aux secteurs de la construction, de l'immobilier et des autres activités de services, notamment les activités artistiques, créatives et de spectacles. Ainsi, 200 000 unités supplémentaires sont prises en compte par rapport à 2011 mais leur poids économique est faible. Elles réalisent 15 milliards de chiffre d'affaires (sur les 3 700 milliards des unités légales du champ) et moins de 4 milliards de valeur ajoutée (sur 980 milliards).

Dans cette publication, les résultats de 2011 et les évolutions entre 2011 et 2012 sont présentés sur la base du champ de 2012.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2012 : une année difficile pour les entreprises, particulièrement pour les plus petites

Hervé Bacheré*

La valeur ajoutée des entreprises des secteurs principalement marchands a faiblement crû en 2012, de 0,5 %. Elle a reculé pour 40 % des entreprises de 250 salariés ou plus, 45 % des petites et moyennes entreprises (PME) et 55 % des très petites entreprises (TPE). Par ailleurs, le taux de marge est en net recul en 2012 pour tous les secteurs et toutes les tailles d'unités légales (- 1,2 point en moyenne). Cette baisse est un peu plus marquée sur les taux de marge médians pour les TPE (- 2,0 points pour les TPE employeuses) que pour les PME et les entreprises de 250 salariés ou plus (avec des reculs respectifs de 1,5 et 1,2 point). Sur le champ des TPE employeuses, tous les secteurs sont touchés par ces baisses, les transports un peu moins que les autres et l'immobilier et la construction davantage.

Si l'investissement global recule, seules les entreprises de 250 salariés ou plus maintiennent leur taux d'investissement en 2012. L'investissement reste déterminé par une très petite minorité d'entreprises : 0,7 % d'entre elles portent 85 % du total même si plus d'un million, soit près d'une entreprise sur deux, investit. Les exportations sont encore plus concentrées. 0,09 % des unités sont ainsi responsables à la fois de 70 % des exportations et de 30 % de l'investissement ; elles appartiennent essentiellement à des groupes multinationaux. Les rentabilités économique et financière se contractent, de manière plus forte pour les TPE employeuses. Le taux d'autofinancement des investissements des plus grandes unités se dégrade également, avec une augmentation en parallèle de leur taux d'endettement. Cependant, l'équilibre du bilan reste préservé pour ces plus grandes unités comme pour les PME, avec des disparités importantes.

En 2012, les secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers comptent 3,3 millions d'entreprises¹ pour un chiffre d'affaires hors taxe global de 3 700 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 980 milliards d'euros, soit 52 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie française.

Les 4 400 unités légales de 250 salariés ou plus représentent 43 % du chiffre d'affaires, 43 % de la valeur ajoutée, 44 % des investissements et 62 % des exports réalisés par ces entreprises. À l'opposé, les 3,1 millions de très petites entreprises de moins de 10 salariés (TPE) comptent pour environ un quart en termes de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée (respectivement 22 % et 25 %). Les TPE comprennent notamment 878 000 auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal qui ont des chiffres d'affaires très faibles ; au total ceux-ci représentent 1,7 % du chiffre d'affaires des moins de 10 salariés. Du fait de leur faible importance et de données statistiques insuffisantes, les auto-entrepreneurs et microentreprises ne seront pas analysés par la suite.

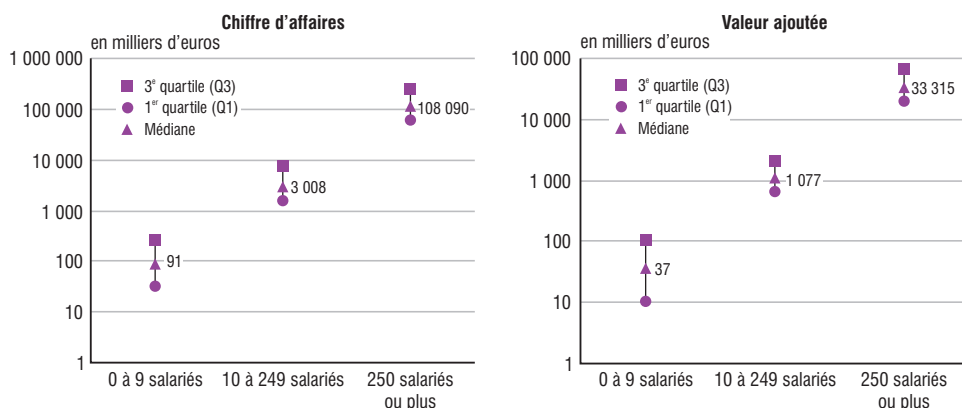
* Hervé Bacheré, Insee.

1. Dans cette étude, le terme « entreprise » désigne l'unité légale et non la notion définie par la loi de Modernisation de l'économie.

Plus d'une TPE sur deux a vu sa valeur ajoutée baisser

En 2012, la moitié des TPE ont un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 91 000 euros (valeur médiane) ; soit une médiane 33 fois plus faible que celle des entreprises de 10 à 249 salariés (PME) et plus de 1 000 fois inférieure à celle des 250 salariés ou plus. Les écarts de chiffres d'affaires sont aussi particulièrement importants au sein des TPE (*figure 1*). Cet écart, mesuré par le rapport interquartile, est de 8 pour les plus petites unités contre 4,5 pour les entreprises de 10 salariés ou plus (et du même ordre sur les seules unités de 250 salariés ou plus). Cette plus grande dispersion s'explique par l'hétérogénéité de cette population (artisans, holdings, SCI, filiales de multinationales, professions libérales, etc.) avec des différences conséquentes en termes de chiffres d'affaires selon la taille de ces structures. Le chiffre d'affaire médian est ainsi de 41 000 euros pour les non-employeuses, de 184 000 pour celles de 1 à 3 salariés et de 706 000 pour les 4 à 9 salariés.

1. Dispersion du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée en 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.

Lecture : en 2012, 50 % des entreprises de 0 à 9 salariés ont un chiffre d'affaires inférieur à 91 000 euros (médiane), 25 % un chiffre d'affaires inférieur à 32 000 euros (1^{er} quartile) et 25 % un chiffre d'affaires supérieur à 25 000 euros (3^e quartile).

Note : échelle logarithmique.

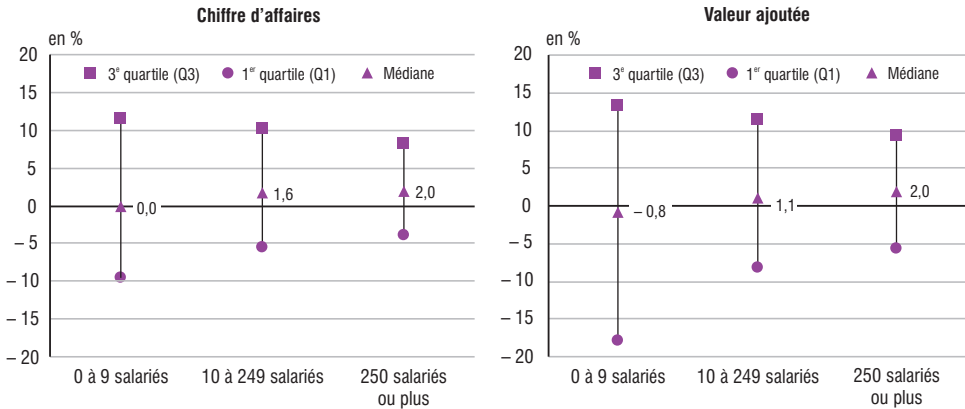
Source : Insee, Esane (Fare).

Ces écarts en fonction de la taille des entreprises se retrouvent également pour ce qui concerne la valeur ajoutée, mais de manière encore plus marquée : le rapport interquartile est ainsi de 10 pour les TPE contre 3 pour les autres entreprises.

Les TPE ont connu une année 2012 plus difficile que les autres entreprises. Si le chiffre d'affaires des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers a augmenté en moyenne de 1,2 % en valeur entre 2011 et 2012, une part non négligeable des entreprises de ces secteurs ont cependant vu leur chiffre d'affaires reculer. C'est notamment le cas de la moitié des 2 millions de TPE actives les deux années contre 40 % des entreprises de 10 salariés ou plus.

En 2012, la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers augmente en moyenne de 0,5 %. Cependant, elle recule pour plus de la moitié des TPE (55 %). Cette baisse impacte de manière relativement moindre les PME (45 %) et les 250 salariés ou plus (40 %). Enfin, un quart des TPE subissent une baisse de leur valeur ajoutée supérieure à 20 %, contre 10 % des PME et moins de 10 % des plus grandes (*figure 2*). Les TPE de tous les secteurs d'activité sont concernées par cette dégradation à l'exception du secteur des transports et de l'entreposage. Dans les autres secteurs, plus de la moitié des entreprises voient leur valeur ajoutée baisser ou stagner. Le recul est même supérieur à 20 % pour un

2. Évolution en dispersion du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée entre 2011 et 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des unités légales de 10 à 249 salariés ont une évolution de leur valeur ajoutée supérieure à 1,6 % entre 2011 et 2012.

Note : entreprises présentes sur les 2 années selon leur taille en 2012.

Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

quart des unités légales des secteurs de la construction, du commerce, de l'hébergement et restauration et des services aux entreprises, et supérieur à 30 % pour un quart de celles de l'information et la communication (*figure 3*).

Les évolutions de la valeur ajoutée sont d'autant plus favorables que l'entreprise est de grande taille. Pour les 10 à 249 salariés, seul le secteur de l'hébergement et de la restauration a une évolution médiane² de sa valeur ajoutée négative (- 0,6 %) ; pour les 250 salariés ou plus, les médianes sont positives quel que soit le secteur et se situent même au dessus de + 1,5 % dans la plupart des activités. Enfin, les dispersions intrasectorielles sont de moins en moins fortes. Ainsi pour les 25 % de TPE ayant les évolutions les plus défavorables (premier quartile), les évolutions se situent entre - 15 % et - 30 % pour la plupart des secteurs, elles sont entre - 5 % et - 10 % pour les PME et à - 5 % pour la plupart des secteurs pour les 250 salariés ou plus.

3. Évolution de la valeur ajoutée par secteurs entre 2011 et 2012

	Médiane			1 ^{er} quartile (Q1)			3 ^e quartile (Q3)		
	TPE	PME	GE ¹	TPE	PME	GE ¹	TPE	PME	GE ¹
Industrie	-0,3	0,8	1,5	-15,3	-9,1	-7,7	14,4	11,3	9,9
Construction	-1,3	0,9	1,8	-18,7	-9,0	-4,8	16,8	12,1	7,3
Commerce	-1,7	0,7	1,4	-19,7	-8,9	-5,4	12,0	10,2	8,2
Transports et entreposage	0,5	1,4	2,0	-12,0	-6,9	-3,9	14,5	10,3	8,2
Hébergement et restauration	-1,6	-0,6	0,4	-16,9	-8,6	-5,4	8,9	6,8	7,7
Information et communication	-0,3	3,6	0,9	-29,1	-9,4	-6,1	24,3	19,4	9,4
Immobilier	0,0	1,0	3,8	-10,8	-9,2	1,3	1,4	8,0	6,5
Services aux entreprises	0,0	3,4	3,9	-20,1	-6,0	-3,8	18,6	14,4	11,6
Services aux particuliers	-0,8	2,3	1,5	-14,4	-6,4	-4,5	11,6	14,4	7,6

1. GE (grandes entreprises) : unités légales de 250 salariés ou plus.

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.

Note : entreprises présentes sur les 2 années selon leur taille en 2012.

Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

2. Autrement dit, 50 % des unités légales de 10 à 249 salariés du secteur de l'hébergement et de la restauration ont une évolution de la valeur ajoutée entre 2011 et 2012 inférieure à - 0,6 %. L'autre moitié de ces unités a, par opposition, une évolution supérieure à - 0,6 %.

Le **taux de valeur ajoutée** est, en moyenne, en léger recul en 2012 (- 0,2 point). Sa dispersion s'étend légèrement vers le bas pour les TPE : la médiane baisse de 1,2 point et le premier quartile de 1,9 point. En 2012, la moitié des TPE ont un taux de valeur ajoutée compris entre 16 % et 60 %. En comparaison, dans les plus grandes, la dispersion des taux de valeur ajoutée est quasiment stable et plus resserrée : en 2012, la moitié des PME ont un taux de valeur ajoutée compris entre 24 % et 55 % et la moitié des 250 salariés ou plus, entre 20 % et 52 %.

Un taux de marge en net repli

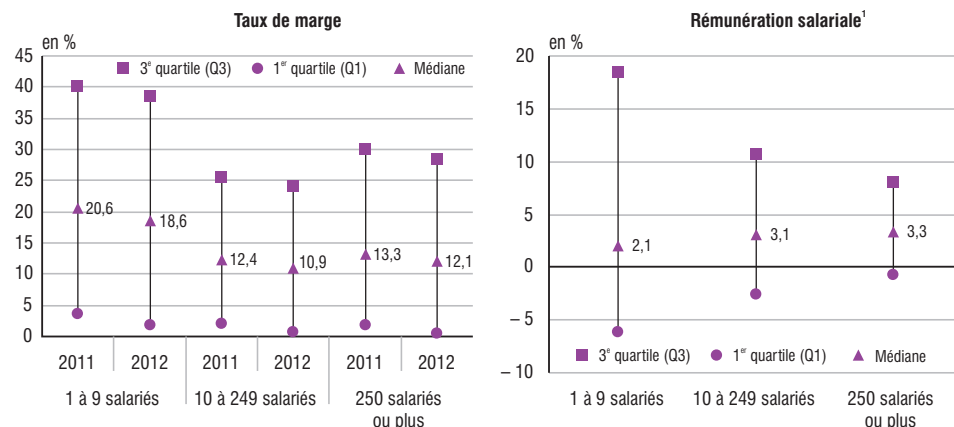
Le **taux de marge** rend compte de la part de la valeur ajoutée qui reste à disposition des entreprises, notamment pour rémunérer et renouveler le capital, une fois déduites les rémunérations salariales (y compris charges patronales), mais aussi pour rémunérer les non-salariés, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'entreprises individuelles.

Le taux de marge est en net recul en 2012 pour tous les secteurs et toutes les tailles d'unités légales (- 1,2 point en moyenne). Cette baisse résulte de deux facteurs : d'une part une quasi-stabilisation de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs, d'autre part une progression plus rapide des salaires et des charges patronales, malgré le léger repli de l'emploi salarié en 2012 (- 0,2 %). Ainsi, l'emploi recule dans l'industrie (- 0,7 %), la construction (- 0,7 %), l'immobilier (- 0,4 %), les services aux entreprises (- 0,5 %) et aux particuliers (- 0,4 %). Il est stable pour les transports et l'entreposage (- 0,1 %) et augmente dans le commerce (+ 1,1 %), l'information et communication (+ 0,6 %) et l'hébergement et la restauration (+ 0,3 %).

Le salaire moyen par tête nominal augmente de 1,8 % en 2012, il est soutenu par le regain d'inflation mais cette évolution découle aussi d'un effet de structure. En effet, la part des emplois les moins qualifiés - ouvriers et employés - diminue tendanciellement, cette baisse ayant été amplifiée par la crise. En revanche, en 2012 la progression du salaire moyen est freinée par la stagnation de l'activité, ainsi que par la baisse du nombre d'heures supplémentaires déclarées en lien avec la fin de leur défiscalisation depuis le 1^{er} septembre 2012.

Pour les unités légales non employeuses, le taux de marge au coût des facteurs reste proche de 100 % d'une année sur l'autre puisqu'il n'y a pas de masse salariale. 55 % des TPE n'ont pas de salariés et pèsent pour 31 % des chiffres d'affaires et 26 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des TPE. L'excédent brut d'exploitation (EBE) sert alors pour une large part à

4. Dispersion du taux de marge en 2011 et 2012 et évolution de la rémunération salariale entre 2011 et 2012



1. Entreprises présentes sur les 2 années selon leur taille en 2012.

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.

Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

rémunérer le travail non salarié. Dans les entreprises pérennes, l'évolution médiane de l'EBE entre 2011 et 2012 traduit un repli moins marqué pour les TPE non employeuses (- 2,0 %) que pour les TPE employeuses (- 10,1 %) et les PME (- 11,7 %), tandis que les 250 salariés ou plus connaissent une baisse intermédiaire (- 6,0 %). Entre 2011 et 2012, le taux de marge médian recule de 2,0 points pour les TPE de 1 à 9 salariés (de 20,6 % à 18,6 %, figure 4), tandis qu'il baisse de 1,5 point pour les PME et de 1,2 point pour les 250 salariés ou plus.

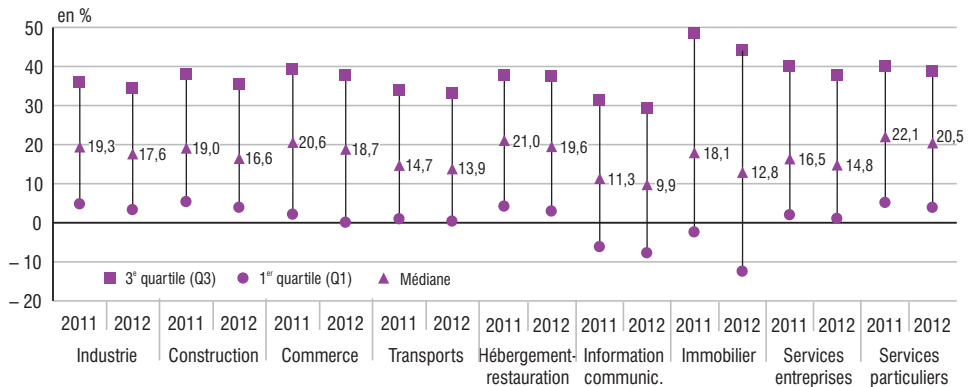
Lorsque l'on se restreint aux seules entreprises employeuses, tous les secteurs sont concernés par la baisse du taux de marge (figure 5), de 2 points ou plus dans l'information et la communication, la construction, le commerce et l'hébergement et restauration. La baisse est plus modérée dans les transports et l'hébergement (- 0,2 point) et dans l'immobilier (- 0,6 point). Au sein de ces entreprises employeuses, les taux de marge apparaissent nettement plus resserrés à l'intérieur de chaque secteur, et les taux médians nettement plus proches d'un secteur à l'autre (figure 6 et encadré). Entre 2011 et 2012, les taux de marge médians des entreprises employeuses sont en recul pour tous les secteurs ; cette baisse est relativement homogène d'un secteur à l'autre, de 1,5 à 2,5 points. Elle est cependant plus prononcée dans l'immobilier (- 5,3 points) mais nettement plus modérée dans les transports et l'entreposage (- 0,8 point) ; avec une diminution de son taux de marge médian de 2,4 points, la construction est aussi plus affectée que les autres secteurs. Ces baisses sont du même ordre sur les premiers et troisièmes quartiles dans tous les secteurs.

5. Taux de marge moyens des entreprises employeuses en 2011 et 2012

	2011 (en %)	2012 (en %)	Évolution (en points)
Industrie	26,4	25,3	- 1,1
Construction	14,1	12,1	- 2,1
Commerce	25,3	23,4	- 1,9
Transports et entreposage	22,5	22,2	- 0,2
Hébergement et restauration	19,5	17,6	- 1,9
Information et communication	36,9	34,5	- 2,4
Immobilier	58,2	57,6	- 0,6
Service entreprises	13,6	11,9	- 1,7
Services particuliers	21,7	20,4	- 1,3
Ensemble	24,0	22,5	- 1,5

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.
Source : Insee, *Esane (Fare)*.

6. Dispersion des taux de marge des entreprises employeuses en 2011 et 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.
Source : Insee, *Esane (Fare)*.

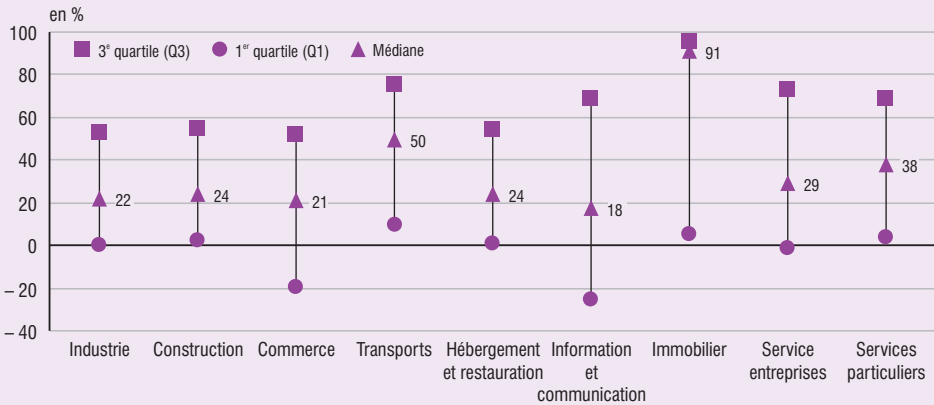
Taux de marge par secteur : impact d'un champ centré sur les entreprises employées

Se restreindre aux entreprises employées modifie fortement la distribution d'un secteur lorsque celui-ci compte beaucoup d'entreprises non employées comme c'est le cas dans l'immobilier, les transports, et de manière moins marquée dans les services aux entreprises et les services aux particuliers, ou encore la construction et l'information communication. Cette restriction écarte en effet des très petites entreprises dont le taux de marge au coût des facteurs reste par nature le plus souvent proche de 100 %.

Ainsi, lorsque l'on compare les taux des employées avec ceux de l'ensemble des entreprises pour les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'hébergement-restauration, le taux de marge médian diminue de 3 à 4 points en 2012. Il baisse de 78 points dans l'immobilier, de 36 points dans les transports et l'entreposage et de 15 points dans les services aux entreprises et les services aux particuliers. L'immobilier et les transports deviennent même les secteurs où les taux de marge médians sont les plus faibles au lieu d'être les plus forts.

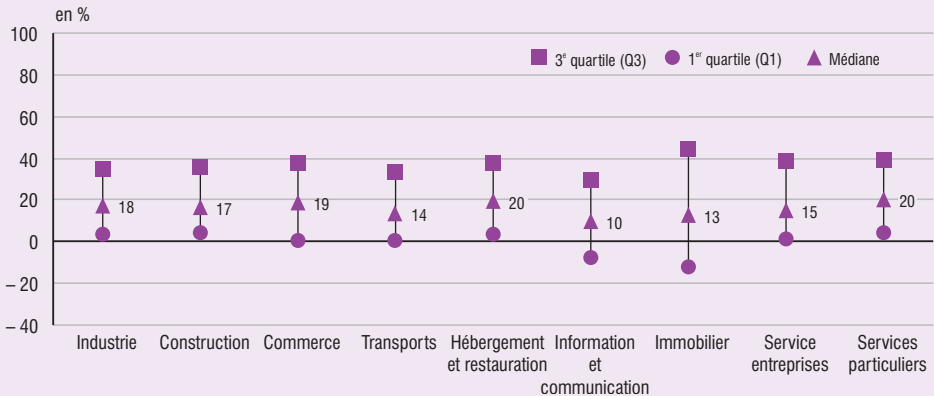
Cette restriction impacte aussi les taux de marge médians qui sont nettement plus proches d'un secteur à l'autre : par grand secteur, ils se situent tous entre 13 % et 20 %. De même, le 3^e quartile du taux de marge plafonne à 40 % (figures 1 et 2).

1. Dispersion du taux de marge par secteur en 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.
Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

2. Dispersion du taux de marge en 2012 hors non-employées

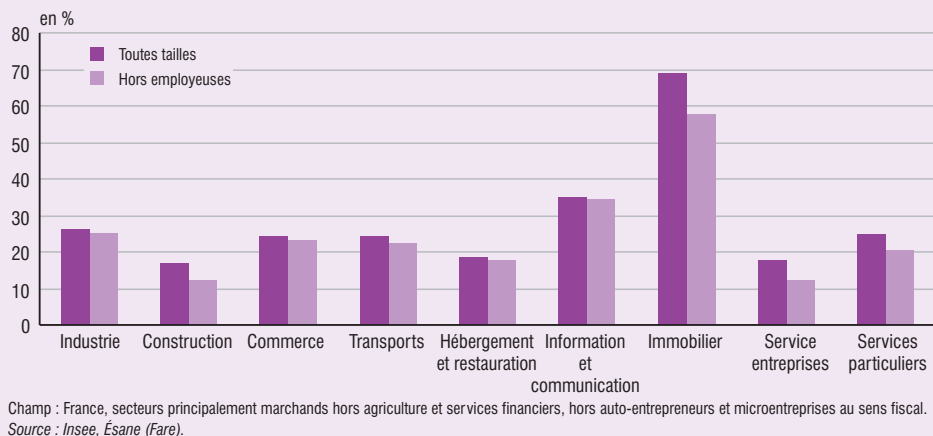


Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.
Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

Encadré (suite)

L'impact est nettement moindre sur les taux de marge moyens qui prennent en compte le poids économique des entreprises en terme de valeur ajoutée, même s'il reste notable sur l'immobilier et les services aux entreprises, parce que la plupart du temps, les entreprises non employeuses ne portent pas des résultats importants (figure 3).

3. Taux de marge moyens en 2012



0,7 % des unités légales réalisent 85 % de l'investissement

La faiblesse de l'activité, le recul du taux de marge et l'absence de perspective de reprise ont pesé sur les investissements des entreprises en 2012. L'investissement corporel brut hors apport des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles s'élève à 185 milliards ; il recule de 2,7 % alors qu'il s'était redressé très nettement après la fin de la crise de 2008 (+ 11,5 % en valeur en 2011 après + 10,7 % en 2010).

Les plus gros contributeurs à l'investissement sont l'immobilier (37 milliards d'euros), les services aux entreprises (25 milliards), le secteur des transports et entreposage (21 milliards), l'énergie (21 milliards), le commerce (18 milliards) et l'information et la communication (9 milliards) avec notamment le secteur de la téléphonie. L'industrie manufacturière cumule 30 milliards d'investissements grâce notamment à l'agroalimentaire (5 milliards), l'industrie chimique (4 milliards), la fabrication de matériel de transports (5 milliards) et la métallurgie (4 milliards). Les plus fortes baisses en valeur concernent les transports et l'entreposage (- 2,0 milliards), l'industrie manufacturière (- 1,6 milliard), la construction (- 1,3 milliard) et les services aux entreprises (- 0,8 milliard).

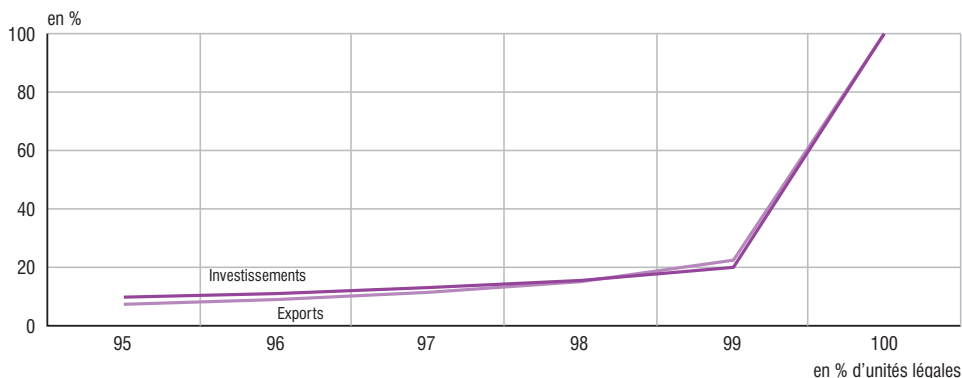
Avec un investissement qui évolue plus défavorablement que la valeur ajoutée, les taux d'investissement moyens diminuent de 1,3 point pour les TPE et de 1,1 point pour les PME. Les grandes unités sont moins affectées : leur taux reste stable avec une croissance de l'investissement (+ 0,5 %) proche de la VA (+ 0,6 %). Les secteurs de l'industrie, de l'hébergement et de la restauration et des services aux particuliers sont les seuls à ne pas voir leur taux d'investissement reculer.

Comme en 2011, plus de la moitié des TPE (55 %) n'ont pas réalisé d'investissement corporel en 2012. Sur une période plus longue, on constate d'ailleurs que 27 % des TPE actives de 2009 à 2012 n'ont réalisé aucun investissement sur ces 4 années et 35 % d'entre elles n'ont investi qu'une ou deux années.

Les entreprises de plus grande taille ont des cycles d'investissement beaucoup plus réguliers : seulement 10 % des PME n'ont pas investi en 2012 (même proportion qu'en 2011), mais 91 % d'entre elles ont investi ces 3 ou 4 années sur les 4 dernières. Pour les 250 salariés ou plus, seules 5 % d'entre elles n'ont pas investi en 2012 et 96 % ont investi ces 3 ou 4 dernières années.

En 2012, un quart des PME a un taux d'investissement supérieur à 7,5 % et un quart des 250 salariés ou plus supérieur à 13,2 %. Le taux moyen d'investissement de l'ensemble des entreprises du champ d'étude est bien plus élevé (18,8 %). La principale raison en est que cette moyenne est tirée vers le haut par un nombre réduit d'unités légales qui concentrent l'investissement chaque année : 1,1 million d'entreprises ont investi en 2012, mais 99 % de ces unités ne réalise que 20 % de l'investissement soit un montant de 37 milliards d'euros sur les 185 milliards de montant total (figure 7).

7. Concentration de l'investissement et des exports en 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.

Lecture : 99 % des entreprises ayant investi en 2012 réalisent 20 % de l'investissement total de l'année et 99 % des entreprises ayant exporté en 2012 réalisent 23 % des exportations totales de l'année.

Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

23 300 des entreprises, soit 0,7 % des unités légales, ont réalisé un investissement individuel supérieur à 500 000 euros en 2012, soit au total 157 milliards, ce qui représente 85 % de l'investissement total. Au sein de ces 23 300 unités légales investissant plus de 500 000 euros, celles appartenant à des multinationales sous contrôle français réalisent la moitié de l'investissement, celles appartenant à des groupes sous contrôle français installées uniquement en France ou à des entreprises françaises indépendantes en réalisent 35 % et celles relevant de multinationales sous contrôle étranger 15 %.

Des exportations également très concentrées

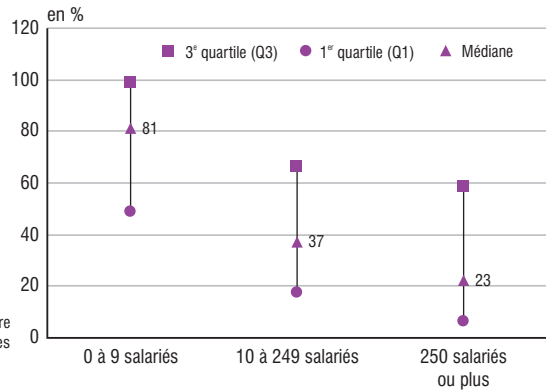
Le chiffre d'affaires à l'exportation de l'ensemble des unités légales du champ situées sur le territoire français atteint 602 milliards d'euros en 2012, soit une progression de 3,2 % en valeur entre 2011 et 2012, plus élevée que le chiffre d'affaires.

À l'image des investissements, les exportations sont réalisées par un nombre réduit d'entreprises (figure 7). Cependant, le nombre d'unités légales qui exportent est beaucoup plus faible : 1,1 million ont investi en 2012 (soit 47 % du champ), mais seulement 217 500 unités légales ont exporté (9 %). Plus des trois quarts des exports (77 %) sont réalisés par 1 % des unités légales exportatrices (0,09 % de l'ensemble des entreprises du champ). De fait, les 24 200 unités légales ayant déclaré sur l'année 2012 au moins un million d'euros d'exportations concentrent 97 % des exports.

Les exportations représentent en moyenne 16,2 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises, mais 28,3 % pour celles ayant déclaré un chiffre d'affaires à l'export. Ce taux d'export, calculé uniquement sur les entreprises exportatrices, est plus élevé qu'en moyenne dans les secteurs des transports et de l'entreposage (38 %) et de l'industrie (37 %) mais plus faible dans le commerce (18,4 %) alors qu'il s'agit du deuxième secteur pour le montant des exportations (139 milliards). En effet, près de 90 % des exportations du commerce sont portées par le commerce de gros qui présente un taux d'export de 23,7 %.

La moitié des 6 800 TPE ayant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à un million d'euros en 2012 ont exporté plus de 81 % de leur chiffre d'affaires ce qui montre une activité principalement tournée vers l'export (figure 8). En font notamment partie des unités légales du commerce de gros ou de petites structures portant les exportations d'un groupe plus important. Au total, le montant des exportations de ces petites unités est de 53 milliards d'euros.

8. Taux d'exportation des entreprises réalisant un CA à l'export supérieur à 1 million d'euros en 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.
Source : Insee, É sane (Fare).

Sur les 2 900 unités légales de plus de 250 salariés exportatrices, 2 300 ont un chiffre d'affaires à l'export dépassant le seuil du million d'euros. Si leur montant total d'exports est de 369 milliards, leur taux d'export médian apparaît relativement modeste (23 %). 10 % d'entre elles présentent cependant un taux d'export supérieur à 80 %. Le taux d'export médian des 15 200 unités légales des PME atteignant au moins un million d'euros d'exportations est de 37 % ; ensemble, elles en réalisent 162 milliards.

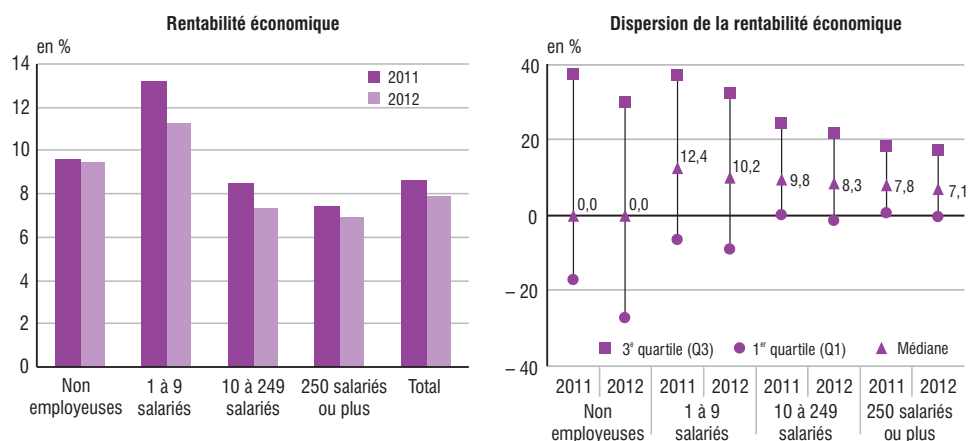
Les deux tiers des unités légales réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros appartiennent à un groupe, autant à une multinationale sous contrôle étranger qu'à une multinationale sous contrôle français (respectivement 5 500 et 5 400) et à peine moins (4 800) à un groupe franco-français. Les multinationales cumulent 88 % de ces exports, soit un montant de 325 milliards pour celles sous contrôle français et 186 milliards pour celles sous contrôle étranger. Les indépendantes françaises sont les plus nombreuses (8 200), mais ne réalisent que 36 milliards d'euros d'export, soit un montant proche de celui des groupes franco-français et 9 fois moins que les multinationales sous pavillon français. L'industrie (334 milliards) et le commerce (131 milliards) représentent 80 % des exportations de ces plus grosses exportatrices.

Si les entreprises qui réalisent à la fois des exports et un investissement significatifs (respectivement supérieurs à 1 million d'euros et à 0,5 million d'euros) sont en nombre limité (5 400 unités légales), elles réalisent 70 % des exports et 30 % de l'investissement ; ce sont essentiellement des multinationales.

Des ratios financiers en retrait

La rentabilité économique, rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) aux immobilisations corporelles et incorporelles, baisse en 2012 de 0,7 point en moyenne, passant de 8,6 % en 2011 à 7,9 % en 2012 (figure 9). C'est la conséquence du recul de l'EBE alors que les immobilisations évoluent peu. Cette baisse se retrouve dans les distributions des entreprises, à tranche de taille donnée, hormis pour les non-employeuses qui sont plus affectées aux niveaux extrêmes de leur distribution que leur médiane.

9. Rentabilité économique en 2011 et 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.
Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

Au sein des entreprises employeuses, le recul est d'autant plus marqué que l'entreprise est de petite taille : ainsi la médiane baisse de 2,2 points pour les 1 à 9 salariés, de 1,5 point pour les PME et de 0,7 point pour les 250 salariés ou plus. Par secteur, le recul est particulièrement net dans la construction (- 3,2 points en moyenne) et les services aux particuliers (- 2,4 points), du fait de la faiblesse des immobilisations dans ces secteurs, tandis que l'industrie connaît une baisse nettement plus modérée (- 0,4 point).

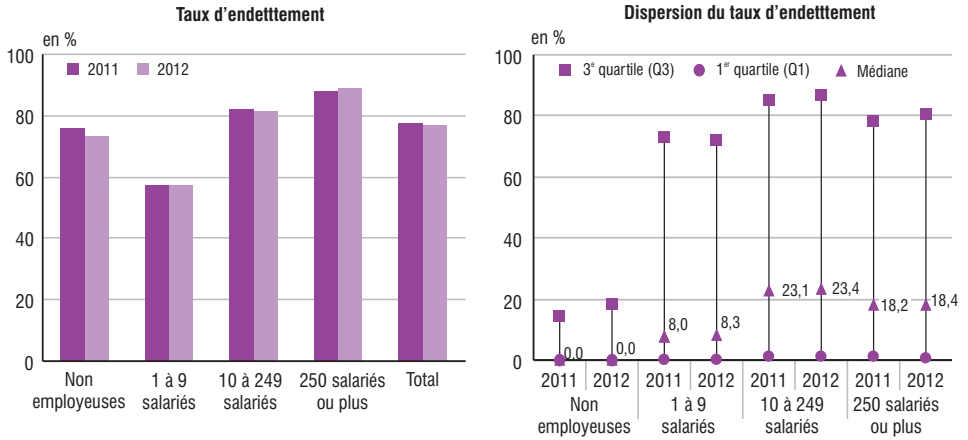
La rentabilité financière, qui rapporte le résultat net comptable aux capitaux propres, se contracte de 2,1 points en moyenne, passant de 11,4 % à 9,3 %. Ce recul apparaît plus marqué, tant en moyenne (- 3,1 points) qu'au niveau de la médiane (- 2,8 points), pour les TPE employeuses.

La dégradation de la rentabilité économique s'accompagne d'un recul du taux d'autofinancement (rapport de la capacité d'autofinancement aux investissements corporels bruts hors apports) de 1,9 point en moyenne. La capacité d'autofinancement recule plus vite que l'investissement et pèse sur le taux des 250 salariés ou plus (- 11,1 points) et des 10 à 249 salariés (- 3,8 points). Pour les TPE, le taux est en hausse de 15 points en raison d'une baisse importante de l'investissement (- 6,1 %) et une stabilisation de la capacité d'autofinancement.

Le taux d'autofinancement s'améliore toutefois dans l'industrie (+ 2,4 points) et les transports et l'entreposage (+ 3,9 points), qui ont connu une dégradation relativement faible de leur rentabilité économique, ainsi que dans les services aux entreprises (+ 10,0 points) qui ont un taux d'autofinancement très élevé du fait de la relative faiblesse de leur investissement corporel.

La contraction de l'autofinancement entraine une hausse du taux moyen d'endettement financier (dettes financières/fonds propres) pour les entreprises de 250 salariés ou plus (+ 1,1 point), tandis que dans les autres catégories, la réduction de l'investissement favorise sa stabilisation ou une baisse (figure 10).

10. Taux d'endettement en 2011 et 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal.
 Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

Cependant l'équilibre du bilan, mesuré par le poids des fonds propres dans le total du bilan, est conforté à la fois pour l'ensemble (+ 0,3 point en moyenne), pour les 250 salariés ou plus comme pour les PME. ■

Définitions

Valeur ajoutée : valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Taux de valeur ajoutée : rapport entre la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires.

Valeur ajoutée aux coûts des facteurs : valeur ajoutée de laquelle sont déduits les impôts sur la production (type taxe professionnelle) et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation.

Taux de marge : rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Taux d'investissement : rapport entre les investissements corporels bruts hors apports et la valeur ajoutée.

Rentabilité économique : rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la somme des immobilisations corporelles, incorporelles et du besoin en fonds de roulement.

Taux d'export : rapport entre le chiffre d'affaires à l'export et le chiffre d'affaires hors taxe.

Médiane : si l'on ordonne par exemple une distribution de salaires, de revenus ou de chiffre d'affaires, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales.

Ainsi, pour une distribution de chiffre d'affaires (CA), la médiane est le CA au-dessous duquel se situent 50 % des entreprises. C'est de manière équivalente le CA au-dessus duquel se situent 50 % des entreprises.

Quartiles : si l'on ordonne par exemple une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires, les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales.

Ainsi, pour une distribution de CA :

- le premier quartile est le CA au-dessous duquel se situent 25 % des entreprises ;
- le deuxième quartile est le CA au-dessous duquel se situent 50 % des entreprises : c'est la médiane ;
- le troisième quartile est le CA au-dessous duquel se situent 75 % des entreprises.

Le premier quartile est, de manière équivalente, le CA au-dessus duquel se situent 75 % des entreprises ; le deuxième quartile est le CA au-dessus duquel se situent 50 % des entreprises, et le troisième quartile le CA au-dessus duquel se situent 25 % des entreprises.

Rapport interquartile : rapport entre le 3^e quartile et le 1^{er} quartile.
